

FONDATION  
DE  
FRANCE

# *Appel à projets*

## 2008

## **Allez les filles !**

**La pratique sportive,  
facteur de développement  
pour les adolescentes  
des territoires sensibles**

Date limite de réception des dossiers

- 5 septembre 2008

# Contexte

**Notre société voit se développer des formes de repli et d'intolérance diverses, mouvements renforcés par un contexte socio-économique particulièrement difficile et qui génère pour de nombreux jeunes des obstacles majeurs à leur insertion. Les filles sont les premières concernées. Les revendications identitaires sont au cœur des conflits qui agitent les communes, quartiers ou territoires sensibles. La place des femmes, dans ces quartiers, est un enjeu de poids.**

Dans ce contexte, la pratique du sport peut être un moteur efficace d'intégration et d'émancipation des jeunes, en particulier des jeunes filles, et ce d'autant plus que, dans le monde d'aujourd'hui, le sport est une valeur culturelle aussi importante que médiatisée. Or, de trop nombreux jeunes issus des milieux les plus défavorisés, et en majorité des filles, ne pratiquent plus de sport à l'adolescence. Ce décrochage, sensible à partir de 14 ans, est renforcé lorsque l'entourage, explicitement ou non, désapprouve ou décourage toute forme d'expression « publique » des jeunes filles et leur

interdit ainsi une socialisation équivalente à celle des jeunes hommes.

En 2008, la Fondation de France relance un appel à projets pour continuer à promouvoir des initiatives qui, s'appuyant sur la pratique d'activités physiques et sportives, favoriseront l'intégration des adolescentes et leur expression dans l'espace public. Ces initiatives auront notamment pour objectif l'apaisement du climat social, la remobilisation scolaire et/ou professionnelle des jeunes, une meilleure intégration dans leur environnement, mais aussi l'amélioration des relations entre filles et garçons.

## Qui peut répondre ?

Tout organisme à but non lucratif porteur d'un projet s'appuyant sur la pratique d'activités physiques et sportives pour favoriser l'insertion et l'émancipation des adolescentes : clubs sportifs, établisse-

ments scolaires, missions locales, centres sociaux, établissements spécialisés, associations de quartier, collectivités territoriales, etc.

## Projets concernés

Dans un souci de mixité sociale et culturelle, la Fondation de France souhaite encourager la réalisation de projets destinés prioritairement à des adolescentes, de quartiers urbains sensibles ou de territoires ruraux, élaborés et réalisés

en étroite collaboration avec elles, et s'appuyant sur un diagnostic précis du contexte local, de la situation des jeunes et de leurs difficultés, mais aussi des ressources mobilisables.

## Exemples d'initiatives déjà soutenues

■ **A Thouars, dans les Deux-Sèvres**, des jeunes filles du quartier des Capucins ont créé en 2006 une équipe féminine de football. Un artiste photographe en résidence les a accompagnées pendant un an et mises en images. Le ballon continue à voler et les photographies à circuler. Une expérience originale, à la croisée des univers culturels et sportifs, qui a permis aux jeunes filles de mieux s'accepter et de revendiquer leur place dans ce quartier sensible de la commune.

■ **Mais qui sont ces filles qui dansent dans la cité ?** C'est le nom de la création chorégraphique réalisée en 2006 par le « groupe Yéboné », de jeunes filles du Quartier des Fleurs, zone sensible – en contrat de ville – de Cléon, en Seine-Maritime. Le Centre social Boby Lapointe les a aidées à réaliser leur projet, à multiplier les représentations et à bénéficier d'un stage de danse dans une école renommée de Toulouse. Elles ont toutes eu envie d'aller plus loin et ont transmis leur passion à d'autres.

## Critères de sélection

**La Fondation de France examinera les projets en tenant compte des éléments suivants :**

- l'opportunité et l'ancrage territorial du projet au regard du contexte local,
- les motivations et objectifs des porteurs du projet,

- la réalité de la démarche participative impliquant les jeunes concernés,
- la participation des interlocuteurs de proximité (entourage professionnel, famille...),
- la mobilisation de partenaires logistiques et financiers.



### Agir pour l'environnement

Convaincue que la gestion raisonnée de notre environnement est l'affaire de tous, la Fondation de France propose aux organismes qui le souhaitent, une aide complémentaire pour pouvoir prendre en compte les impacts environnementaux de leurs actions. Principalement dédiée aux structures peu ou pas encore investies dans les enjeux environnementaux, cette aide est destinée à financer un appui technique (diagnostic, étude préalable, plan d'action) ainsi que des actions de sensibilisation et de formation.

**Attention :** seules pourront être financées les demandes des organismes dont le projet aura été sélectionné dans le cadre de l'appel à projets « **Allez les filles !** »

# projets

# Comment répondre ?

L'appel à projets « Allez les filles ! » est national. Il est géré par le siège de la Fondation de France et deux de ses délégations régionales, la délégation Pays de Loire et la délégation Rhône-Alpes.

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site :

**[www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org)** (rubrique trouvez un financement),

ou peut être demandé par mail à :

**[santedesjeunes@fdf.org](mailto:santedesjeunes@fdf.org)** ou à l'adresse électronique indiquée pour chaque délégation.

Dûment rempli et accompagné des annexes demandées, le dossier de candidature doit impérativement nous parvenir le **5 septembre 2008 au plus tard** :

- par courrier électronique,

- par courrier postal, accompagné des annexes, **en deux exemplaires**, soit au siège, soit à la délégation régionale concernée.

**Seuls les dossiers complets et respectant cette procédure seront recevables.**

## Examen et sélection des dossiers

Les dossiers reçus feront l'objet d'une présélection. Après instruction, les dossiers présélectionnés seront présentés à des comités décisionnaires en novembre 2008.

Les décisions seront communiquées par voie postale à l'issue de la réunion des comités.

## France (hors délégations Pays de Loire et Rhône-Alpes)

Programme Santé des jeunes

40, avenue Hoche

75008 Paris

Tél. 01 44 21 31 44

E-mail :

[santedesjeunes@fdf.org](mailto:santedesjeunes@fdf.org)

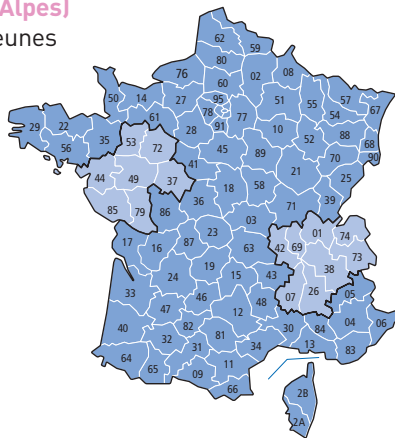
## Pays de Loire

5, rue Columelle

44000 NANTES

Tél. : 02 51 83 20 70

E-mail : [loire@fdf.org](mailto:loire@fdf.org)



## Rhône-Alpes

19, rue de l'Arbre Sec

69001 LYON

Tél. 04 72 10 92 30

E-mail : [rhone@fdf.org](mailto:rhone@fdf.org)

Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention publique et ne peut distribuer ses prix, bourses et subventions que grâce à la générosité de ses donateurs.

FONDATION  
DE  
FRANCE

40 avenue Hoche - 75008 PARIS

[www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org)

**Donnons, mais donnons bien.**